

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 23/04/2012

Date de la convocation:

16/04/2012

Date d'affichage:

17/04/2012

L' an 2012 et le 23 Avril à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, président.

Nombres de membres:

Afférents au conseil

communautaire : 67

En exercice : 67

Votants : 59

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) : Mme CLAUSS Murielle, KIEFFER Adrienne, MM : BALL Jean-Claude, GACKEL Didier, GANGLOFF Christian, KAUFFER Fabien, KELLER Jacky, MERTZ Olivier MESSMER Jean-Marc, PREVOT Dominique, SCHNEIDER Francis, SITTER Pierrot, SUSS Charles, THALMANN Alfred, WALTER Gérard, WEHRUNG Freddy, WEISBECKER Jean,

Secrétaire de séance :

M. KREISS Alfred.

Réf : 067.2012

Vote : A la majorité

Pour : 56

Contre : 0

Abstentions : 1

Mention exécutoire : Non

067.2012 : Présentation du programme animations enfance jeunesse pour 2012 et de l'évènement " festival du jeu " du 4 au 9 juin.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Considérant la présentation du programme d'animations envisagé pour l'été 2012 comprenant des activités d'animation, un stage football, des « pass sport », plusieurs camps et voyages, les vendredis festifs, ainsi que l'organisation d'une semaine « festival du jeu »,

Vu l'avis du bureau du 16.04.2012,

Entendu l'exposé du vice-président M Kreiss,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une abstention, décide :

- D'approuver le programme d'animation d'été pour un budget prévisionnel de 135 400 €, réalisé dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens conclue avec la FDMJC et détaillé comme suit :

BUDGET PREVISIONNEL année 2012			
DEPENSES		RECETTES	
Matériel éducatif et activités	38 250,00 €	Participation familles ALSH	80 386,25 €
Frais de repas et de goûter	23 000,00 €		
Intervenant extérieur	9 500,00 €	Subvention	
Animateur vacataire	21 000,00 €	CAF ALSH	11 000,00 €
Loyer salle	1 500,00 €	Conseil Général + de 11ans	3 000,00 €
Frais de gestion 5,5%	7 136,25 €	Contrat de Territoire Jeunesse	1 500,00 €
Ramassage ALSH	9 500,00 €	Ramassage ALSH conseil général	4 750,00 €
		Ramassage ALSH com com	4 750,00 €
		Participation comcom	4 500,00 €
3 Animateurs comcom	25 500,00 €	3 Animateurs comcom	25 500,00 €
Total	135 386,25 €	Total	135 386,25 €

- D'approuver l'organisation d'une manifestation « festival du jeu », évènement festif à destination des familles, du 4 au 9 juin 2012, pour un budget prévisionnel de 12 500 € réalisé dans le cadre des conventions d'objectifs et de moyens conclues avec la FDMJC et l'AASBR.

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 02/05/2012

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

